

Le CAUE vous informe

L'INVENTAIRE DES ARBRES REMARQUABLES

Si votre jardin et vos aménagements privés jouent un rôle particulier dans la régulation de la chaleur au sein de votre habitation, la réduction de l'îlot de chaleur urbain est l'affaire de tous. Et les arbres y jouent un rôle central ! Alors comment veiller à prendre soin de ces « climatiseurs naturels » qui par leur forme, leur port, leur histoire, leur âge sont des éléments clés de la ville tropicale durable réunionnaise ?

C'est une question à laquelle tente de répondre le CAUE (Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement) de La Réunion depuis avril 2016 à travers la réalisation d'un Inventaire participatif des arbres remarquables de l'île. Une initiative, fruit d'un large partenariat notamment soutenu par la Direction des Affaires Culturelles de La Réunion (DAC) et le Conseil Départemental, qui trouve aujourd'hui un véritable écho au sein de la population.

Comment fonctionne la mission d'Inventaire ?

1. Les arbres font l'objet d'un signallement réalisé par les habitants. Ces derniers remplissent alors une fiche disponible en accès libre sur le site du CAUE www.caue.com (rubrique « arbres remarquables ») dans laquelle ils renseignent la localisation et les particularités de l'arbre remarquable à leurs yeux. Un arbre peut-être remarquable par sa beauté, sa rareté, son âge, sa morphologie, son histoire, ses coutumes, sa rareté. Une notion qui demeure toute-fois librement appréciable.

2. Des observateurs bénévoles formés par le CAUE se rendent auprès des différents arbres signalés pour remplir une fiche de recensement (description précise de l'arbre). Tout le monde peut devenir observateur en contactant le CAUE qui offrira alors une courte formation pour vous permettre d'être indépendant dans le remplissage des données.

3. Cette fiche est alors étudiée en « Commission Piédboi » pour valider ou non le caractère remarquable de l'arbre.

La Commission Piédboi est constituée d'experts du patrimoine et du végétal : APN, Jardins Créoles,

CAOI, SREPEN-RNE, Objectif Paysage, Palmeraie-union, CBNM, A.R.B.R.E.S., ONF, Parc National, DAC, Département, Académie, Région, Isabelle Joly, Roger Lavergne, François Le Jardinier et le CAUE. Partenariat unique entre le monde associatif et institutionnel, cette Commission se réunit deux fois par an pour statuer collectivement sur les arbres proposés. 4. La validation permet ainsi d'actualiser le contenu de l'Inventaire disponible sur la carte interactive du site internet du CAUE.

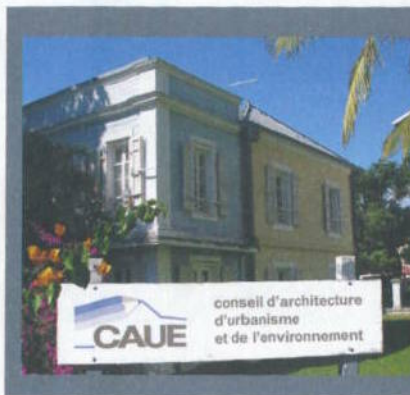
Un inventaire en pleine croissance

Après deux ans et demi de recherches et de découvertes, l'année 2019 démarre avec près de 235 arbres ainsi répertoriés. Une trentaine d'individus sont encore en attente d'être étudiés par la Commission d'octobre et d'autres arbres sont à venir ! En parallèle les bassins de bénévoles ne désespèrent pas : 44 observateurs investis pour remplir les fiches et un peu plus de 150 signaleurs participent à la découverte de nouveaux spécimens remarquables.

C'est donc une initiative qui reste encore en pleine expansion et qui promet, d'après le CAUE et ses partenaires, de belles perspectives d'évolution.

N'hésitez d'ailleurs pas à rejoindre le projet en nous contactant !

Un vieux Magnolia Grandiflora L. et sa magnifique vue dans le cirque de Salazie (Photo CAUE)



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est gratuitement à votre disposition pour vous informer sur ce sujet. Contact : 0262 21 60 86 courrier@caue974.com www.caue974.com

